

Adainville



Avril 2026

et Vous

ÉDITO

Chères Adainvilloises et chers Adainvillois,

Les élections municipales de mars 2026 ont marqué un moment important dans la vie démocratique de notre commune. Par votre participation record et par la confiance que vous nous avez renouvelée, vous avez exprimé votre volonté de poursuivre une dynamique engagée au service d'Adainville.

Je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous remercier sincèrement pour ce soutien. Cette confiance nous honore et nous engage pleinement.

Une nouvelle mandature s'ouvre aujourd'hui, portée par une équipe motivée, investie et déterminée à œuvrer dans l'intérêt général. Dès notre installation, nous avons souhaité nous mettre rapidement au travail afin d'aborder sans attendre les dossiers essentiels pour notre commune.

Ce nouveau mandat sera marqué par la poursuite des projets engagés, mais également par de nouvelles ambitions.

Notre volonté est claire : continuer à améliorer le cadre de vie, renforcer les services proposés aux habitants, développer la solidarité et l'entraide entre les générations, en veillant tout particulièrement au bien-être de nos aînés et au maintien de leur qualité de vie, et enfin accompagner le développement harmonieux de notre village, tout en préservant son identité et son cadre de vie.

Au-delà des projets structurants, place à une période riche en animations !

Les prochaines semaines s'annoncent festives, conviviales et pleines de moments de partage pour faire vivre pleinement notre village, et offrir à chacun l'occasion de se retrouver avec l'arrivée des beaux jours.

Adainville aura le plaisir d'accueillir l'événement Mobil'Villages, véritable moment de rencontre et de partage autour des services et animations proposés au plus près des habitants.

Nous aurons également la fierté d'accueillir deux courses cyclistes de niveau national, qui viendront mettre en lumière notre territoire et faire vibrer notre village au rythme du sport.

Le retour du marché d'Adainville, dans un tout nouveau format que nous aurons bientôt le plaisir de vous faire découvrir, suivi de la fête de la musique qui viendra vous faire danser et chanter.

Ces événements sont autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de renforcer les liens qui font la richesse de notre commune.

Soyez assurés de l'engagement total de l'ensemble de l'équipe municipale pour mener à bien les projets à venir et continuer à faire d'Adainville un village dynamique, solidaire et agréable à vivre.

Nous vous donnons rendez-vous très prochainement pour partager ensemble ces moments de convivialité.

Votre Maire,
Jean-Marc RAIMONDO

La téléconsultation médicale

Un service de santé accessible à tous

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux soins, notre commune a mis en place un **partenariat** avec la plateforme **Livi**, afin de **proposer aux habitants un service de téléconsultation médicale**.

Ce dispositif permet de **consulter un médecin à distance**, simplement depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur, **en quelques minutes et sans déplacement**.

Des professionnels de santé qualifiés

Livi est une société de téléconsultation médicale **agrée par le Ministère de la Santé**. **Les consultations sont assurées par des médecins inscrits à l'Ordre des Médecins** (engagés par Livi)

La plateforme compte:

- Plus de 1000 médecins salariés
- 8 spécialités médicales sont représentées.

Vous pouvez consulter 24h/24 et 7j/7 des Médecins Généralistes, Pédiatres, Dermatologues, Psychiatres, Psychologues, Gynécologues, Endocrinologues ou encore Gastro-entérologues.

Prise en charge simple et remboursée

Les consultations sont réalisées en secteur 1.

Elles sont prises en charge à 70 % par l'Assurance Maladie (CPAM) et à 30 % par la complémentaire santé.

A l'issue de la consultation:

- Une ordonnance électronique peut être délivrée
- Elle peut être imprimée ou envoyée directement en pharmacie

Grâce au partenariat conclu avec la municipalité, les frais de services qui peuvent s'ajouter en temps normal ne seront pas appliqués pour les Adainvillois:

Cet avantage est automatique dès lors que vous renseignerez votre adresse lors de la création de votre compte Livi.



Votre mairie vous propose de découvrir la téléconsultation

- Consultez un médecin depuis chez vous, 24H/24 et 7J/7*
- Obtenez un avis médical en quelques minutes, sans vous déplacer
- Retrouvez vos ordonnances et documents sur votre espace sécurisé

livi

Comment cela fonctionne ?

Le parcours est simple et rapide:

- Téléchargez l'application Livi (sur google play ou Apple store) ou scannez le QR Code,
- Créez votre compte (numéro de téléphone et adresse),
- Indiquez le motif de consultation,
- Consultez un médecin disponible, généraliste ou spécialiste.

Les consultations sont possibles 24h/24 et 7j/7, avec ou sans rendez-vous.

Vous échangez en visio avec un professionnel de santé et retrouvez vos documents (ordonnances, comptes rendus) dans un espace sécurisé.

Un accompagnement pour tous

Parce que le numérique n'est pas toujours simple, la commune a souhaité **rendre ce service accessible à tous** :

Si vous n'êtes pas familier avec les outils numériques ou souhaitez de l'aide, Il est possible, sur demande, de **vous accompagner** à la création de votre compte et de vous en expliquer le fonctionnement.

Il vous suffit pour cela de **contacter la mairie**.

À noter

La télémédecine impose les **mêmes exigences et la même rigueur en terme de qualité de soins et de conseils** et est une manière de soigner à part entière.

Cependant si la téléconsultation permet d'obtenir rapidement un avis médical, **elle ne remplace pas les services d'urgence**.

Si le médecin consulté estime qu'un examen en présentiel est nécessaire, il vous orientera vers un professionnel de santé adapté ou vers les urgences si la situation le justifie.

**Téléchargez l'application
Livi ou rendez vous sur livi.fr**



Mobil' Village à Adainville

Une journée conviviale, utile et ouverte à tous, le **SAMEDI 11 AVRIL 2026**

Dans le cadre du Pacte local des solidarités, la commune d'Adainville accueille le réseau Mobil'Villages, un collectif d'acteurs mobiles qui interviennent directement au cœur des territoires ruraux pour rapprocher les services des habitants.

L'objectif est de faciliter l'accès aux services (santé, numérique, sport, culture..) , d'aller à la rencontre des publics isolés, d'aider à la création du lien social et dynamiser la vie locale.

Des services et animations au plus près de vous avec :

Culture Truck

Un espace culturel mobile avec livres, jeux, expositions et ateliers pour tous.

Caravane de l'Usine à Chapeaux

Un lieu d'échange convivial avec animations, accompagnement et aide au quotidien.

Mobil'Sport 78

Des activités sportives accessibles à tous, encadrées par des professionnels.

Archéo'Mobile

Des ateliers ludiques pour découvrir l'archéologie et le patrimoine local.

L'Étincelle

Un dispositif mobile d'écoute et d'accompagnement pour les femmes victimes de violences.

L'Agence Autonomy

Favorise l'autonomie à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

Plus d'informations : www.mobilvillages.fr

AU PROGRAMME

À partir de 12h: restauration avec notre Foodtruck adainvillois POKENI (Poke Bowl et Panini).

Au programme de l'après-midi:

- Animation musicale tout au long de l'évènement
- Animations sportives (tir à l'arc, laser run...)

Temps forts:

- 14h : Lancement
- 14h30 : Jeu de piste
- 15h : Initiation à l'archéologie
- 16h : Flash mob
- 16h30 : Goûter offert
- 18h : fin de journée

Une belle occasion de se retrouver, d'échanger et de profiter d'animations pour tous les âges : nous vous attendons nombreux !

La coupe de France de Paracyclisme revient à Adainville LE DIMANCHE 19 AVRIL 2026

Une première édition couronnée de succès

Après une édition 2025 particulièrement réussie, le VCESQY Team Voussert confirme son engagement en organisant, pour la deuxième année consécutive, la 2ème manche de la Coupe de France de paracyclisme à Adainville.

L'an dernier, l'événement avait rassemblé de nombreux athlètes de haut niveau, parmi lesquels Mathieu Bosredon, triple champion paralympique des Jeux de Paris 2024, ou encore Joseph Fritsch, champion du monde sur route 2023.

Cette manche de Coupe de France est ouverte à l'ensemble des catégories du paracyclisme: Handbike, Tricycle, Tandem, Solo et Sourd.

Le départ et l'arrivée des courses se trouveront Route du Mesle au niveau de l'école

Les épreuves Handbike et Tricycle se dérouleront sur un circuit de 4,5 km, pour une distance totale de 44,2 km

Les catégories Tandem, Solo et Sourd évolueront sur le même circuit, avec une distance portée à 70,72 km

La durée des courses est d'environ 1h30.

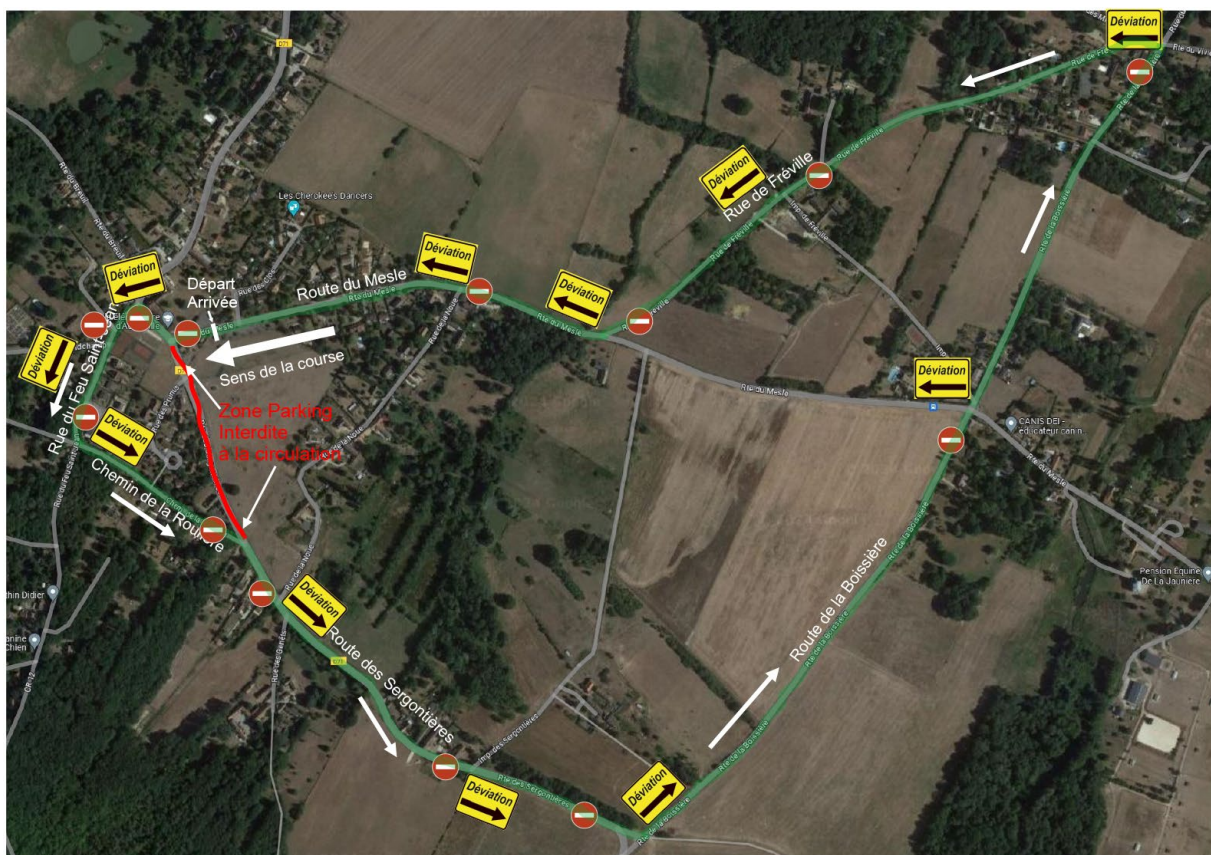
L'entrée de cette manifestation est bien entendu libre et gratuite.

Une restauration est prévue sur place pour le public venu encourager les athlètes.

Nous vous attendons donc nombreux pour partager ce moment sportif et festif !

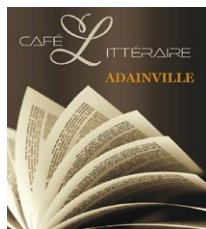
IMPORTANT:

Tout comme l'an dernier, la circulation ne sera pas interdite pendant la course mais sera autorisée uniquement dans le sens de cette dernière (voir schéma du circuit ci-dessous) avec des signaleurs en poste pour le respect et la bienveillance des riverains



Nos prochains rendez-vous

11 Café Littéraire Avril



Vous aimez lire, vous souhaitez le partager avec d'autres lecteurs, découvrir des auteurs et des univers différents:

Le prochain café littéraire se tiendra le samedi 11 avril de **10h à 11h30** dans la salle communale.

Échange de livres et petit café.

10 Mai Fête du Printemps

Sur le terrain communal, marché d'artisans et producteurs locaux, Troc Plantes...

Restauration sur place et animations.

Programme détaillé à venir.

30 Mai Concert Choeur de Louveciennes

A 19h dans l'Église Saint Denis, le Choeur de Louveciennes vous propose un concert avec des chants de Haydn, Mendelssohn ou encore Bruckner, Stokine et Bornianski



31 Mai Course cycliste Féminine

2 courses féminines :

- départ du Ladies Tour Adainville à 9h30

- départ course championnat régional Ile de France à 14h30

20 Juin Fête de la Musique & Feu de la Saint Jean

A partir de 19 h:

Concert (musiciens, chanteuses et chanteurs adainvillois)

Restauration avec les plats exotiques d'**ImmaDélices**

23h: Feu de la Saint-Jean



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET VÉGÉTAUX

Depuis le 1er janvier 2026, la compétence gestion des déchets a été reprise par la Communauté de Communes du Pays Houdanais.

Cette évolution a pour but d'harmoniser le service sur l'ensemble du territoire et à renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux habitants avec un service public de proximité.

CONTACT

Désormais pour toute question relative à la collecte, au tri, aux bacs, aux calendriers de ramassage ou plus généralement à la gestion des déchets, vous pouvez contacter directement le service déchets du Pays Houdanais:

soit **par mail: dechets@cc-payshoudanais.fr**

soit **par téléphone au 01 30 88 76 63.**

COLLECTE DES DÉCHETS

Cette transition n'a eu aucun impact sur la collecte des déchets.

La collecte des **déchets ménagers** (poubelles verte et jaune) a toujours lieu **le lundi matin** et celle des **déchets végétaux** le **mardi du 31 mars au 8 décembre 2026.**

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des objets encombrants s'effectue **uniquement sur rendez-vous** auprès de SEPUR, prestataire de la CCPH, au **01 30 79 31 70.**

Le volume de déchets collectés ne peut excéder 6 m³ par foyer et par année civile et la collecte est limitée à 2 passages par an.

ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

L'accès aux déchèteries se fait toujours grâce au badge d'accès qui vous a été délivré par le SIEED.

Le badge, comme les poubelles, est lié à l'habitation et non à l'habitant.

Pour un logement récemment acheté ou loué, récupérez le badge auprès des propriétaires précédents ou de l'agence immobilière, puis transmettez l'attestation du notaire ou le bail de location pour mettre à jour la base de données.

Si vous n'avez pas de badge, vous pouvez le demander auprès du service Déchets du Pays Houdanais par mail, courrier, à la CCPH ou au centre technique communautaire (25, route de Gambais – 78550 MAULETTE)

Vous pouvez retrouver toutes les informations nécessaires sur le site de la CCPH

<https://www.cc-payshoudanais.fr/gerer-le-quotidien/dechets/>

ainsi que sur le site internet de la commune et sur votre application "Adainville"

FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

La commune souhaite mettre en place des sessions de formation aux gestes de premiers secours, afin de permettre au plus grand nombre d'acquérir les bons réflexes en cas d'urgence.



Ces formations auront pour objectif d'**initier les participants aux gestes qui sauvent** (alerter, masser, utiliser un défibrillateur...) et de proposer une première approche du secourisme.

Afin d'organiser au mieux ces sessions et de pouvoir rechercher un prestataire adapté, nous vous invitons à vous manifester si vous êtes intéressé(e) :

pour cela, merci d'envoyer un mail à : mairie@adainville.fr

Cela nous permettra de recenser les personnes susceptibles de participer et d'adapter au mieux l'organisation de ces formations.

Règles de bon voisinage


Les beaux jours sont là et avec eux le temps de l'entretien du jardin, des jeux de plein air et des barbecues.

Afin de pouvoir en profiter pleinement et sereinement, merci de respecter quelques règles de bon voisinage:

- Si vous organisez une fête, prévenez vos voisins, veillez à ne pas abuser sur le nombre de décibels et à respecter un horaire raisonnable.
- Si des circonstances exceptionnelles vous conduisent à faire du bruit de façon anormale ou hors des horaires autorisés, là encore, parlez-en avec vos voisins pour éviter tout désagrément et conflit.

POUR RAPPEL

Les travaux de bricolage et jardinage pour les particuliers et les professionnels sont soumis aux jours et horaires suivants afin d'en limiter le bruit :



PARTICULIERS

Autorisé de
8H30 à 12h et de 14h à 19h30 en semaine
9H à 12h et de 15h à 19h le samedi
10H à 12h les dimanches et jours fériés

ENTREPRISES PRIVÉES OU PUBLIQUES



Autorisé de
7h-20h en semaine
8h-19h le samedi



Interdit les
Dimanche
et jours fériés

Collecte des déchets verts



La collecte des déchets verts a repris le 31 mars.
En **période estivale**, la collecte a lieu tous les **15 jours**.

Pour ADAINVILLE, les dates sont les suivantes:

- **7 et 21 JUILLET 2026**
- **4 et 18 AOÛT 2026**

Elle reprendra ensuite tous les mardis jusqu'au 8 décembre 2026

RESTONS EN CONTACT - SOYEZ INFORMÉS



MAIRIE
1 Grande Rue 78113 ADAINVILLE



+33 1 34 87 03 24



mairie@adainville.fr



www.adainville.fr



Application "**Adainville**" à télécharger gratuitement sur Google Play ou Apple Store.

L'application Adainville vous permet de retrouver toutes les informations pratiques et utiles au quotidien où que vous soyez. Elle vous permet également d'être informé en temps réel de tout évènement qui se passe sur la commune grâce aux notifications.

Application "**Pays Houdanais Infos**" à télécharger gratuitement sur Google Play ou Apple Store.
L'application Pays Houdanais Infos vous permet d'être informé sur tous les services et activités dont vous bénéficiez au sein de la Communauté de Communes du Pays Houdanais.



- Lundi et Jeudi de 14h à 16h30
- Mardi de 14h à 16h30 et de 17h à 19h **SUR RENDEZ-VOUS**
- Vendredi de 14h à 16h
- Un Samedi sur deux de 10h à 12h:
2ème Trimestre: 04 et 18 avril
02, 16 et 30 mai
13 et 27 juin



Réseaux sociaux:
Page Facebook de la mairie d'Adainville